

Modification du PLU de Brest métropole : ouverture d'une enquête publique

Brest métropole organise, à compter du mardi 13 mai 2025 et jusqu'au vendredi 13 juin 2025, une enquête publique sur le projet de modification n°9 du plan local d'urbanisme (PLU).

Le projet porte notamment sur les points suivants :

- prise en compte de l'avancement des projets et études en cours sur le territoire de la métropole, par des modifications de zonage ou d'orientations d'aménagement et de programmation sur les communes de Brest, Gouesnou et Guipavas ;
- ouvertures à l'urbanisation des zones 2AUH de Kerlinou et Fontaine Margot à Brest, de la zone 2AUH de Penhoat à Gouesnou, de la zone 2AUH de Kerampir à Bohars et de la zone 2AUH de Kerviherm à Guipavas ;
- actualisation du PLU, notamment par le classement en zone urbaine des zones aménagées et bâties, sur les communes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plouzané et du Relecq-Kerhuon ;
- modification et suppression de divers emplacements réservés sur les communes de Brest et Guilers;
- adaptations ponctuelles du règlement du PLU en tenant compte des retours d'expériences de sa mise en œuvre.

Le projet pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique à l'Hôtel de métropole (siège de l'enquête publique) et dans les mairies des communes de la métropole, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier pourra également être consulté sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6194>

Un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, recevra le public les jours suivants :

- le mardi 13 mai 2025, à l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven à Brest, de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 24 mai 2025, en mairie de Guipavas, place Saint-Éloi, de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 28 mai 2025, en mairie de Gouesnou, 1, place des Fusillés, de 9h00 à 12h00 ;
- le mercredi 4 juin 2025, en mairie de Bohars, 1, rue Prosper Salaün, de 13h30 à 17h00 ;
- le vendredi 13 juin 2025, à l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven à Brest, de 13h30 à 17h00.

Enfin, chacun pourra faire connaître ses observations :

- sur les registres papier mis à disposition du public sur chacun des lieux d'enquête ;
- sur le registre numérique ouvert sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6194> ;
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-6194@registre-dematerialise.fr
- par voie postale, par courrier envoyé à Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique (Hôtel de métropole, Direction des dynamiques urbaines – Atelier d'études urbaines, 24, rue Coat-ar-Guéven – CS 73826, 29238 BREST CEDEX 2).

Retrouvez toutes les informations relatives au projet de modification du PLU le site internet www.jeparticipe.brest.fr